

À la rescousse de Coup de Pouce

Mardi dernier, une délégation de bénévoles de Coup de Pouce à l'Emploi a rencontré des élus de la Communauté de communes des Marches du Velay pour qu'une prise de conscience politique plus globale s'opère sur les moyens pour soutenir les actions d'insertion de l'association.

Emmanuel GRANGE

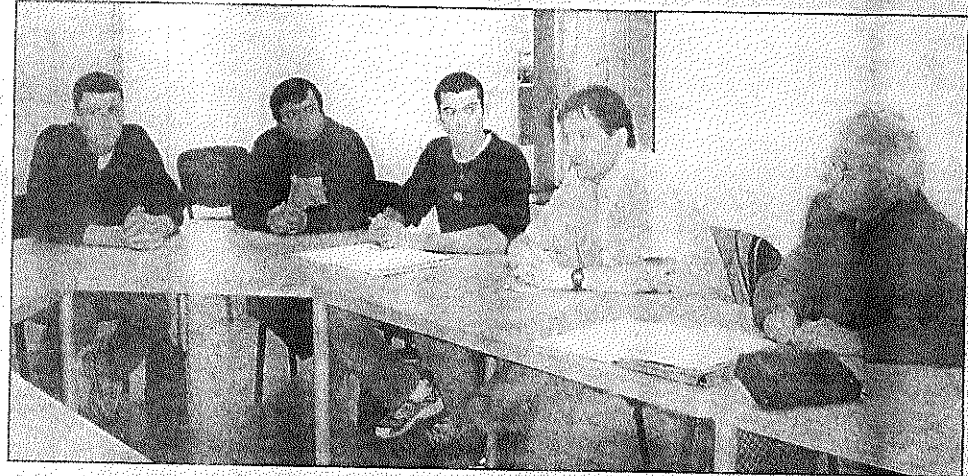
Ouvrant sur le terrain social depuis 1998, l'association Coup de Pouce à l'Emploi s'est engagée à participer à la réinsertion de personnes en difficulté. Forte de trois années d'expérience, elle jouit à ce jour d'une réputation de stabilité dans le secteur. Dotés à présent d'infrastructures et de matériels satisfaisants, les salariés de "l'Atelier Espace" ont su répondre aux demandes des municipalités en ce qui concerne le balisage de circuits VTT ou encore l'entretien de ruisseaux et des espaces verts communaux. Malgré ces bases solides, Jean Faure et Joseph Grange, respectivement président et vice-président, souhaitent tirer la sonnette d'alarme en interpellant la Communauté de communes des Marches du Velay. En début de réunion, Laurent Moine, encadrant de l'association, a tenu à insister sur la polyvalence de Coup de Pouce à l'emploi et a précisé le champ géographique d'intervention : les Communautés de communes Loire-Semène, les Marches du Velay et le Pays de Montfaucon. Ces commu-

nautés sont adhérentes au Syndicat Mixte des Trois Rivières qui fait travailler Coup de Pouce. Le problème crucial soulevé par les deux encadrants de l'Atelier Espace et par les bénévoles est la quasi-impossibilité d'établir un planning au-delà d'une semaine. Mis à part les travaux concernant le balisage et l'entretien des ruisseaux, les chantiers arrivent au coup par coup : cet état de fait cause une situation de précarité inquiétante pour l'Atelier Espace. Jean-Luc Fayard insistait sur ce dernier point en

rappelant que cette instabilité était néfaste à l'insertion. Cette entrevue avec Louis Simonnet, président des Marches du Velay, était pour l'association l'occasion d'entrevoir une solution durable et de trouver des interlocuteurs plus enclins à comprendre que le défi de l'insertion professionnelle passe par une programmation des chantiers.

DE L'ARGENT... MAIS PAS DE CHANTIERS

Michel Januel, maire de



Pour plus de stabilité, les bénévoles et les encadrants de Coup de Pouce souhaiteraient évoluer vers une programmation des chantiers dans la longue durée.



Louis Simonnet, président des Marches du Velay, aux côtés des élus de Sainte-Sigolène et Saint-Pal.

Sainte-Sigolène, comprenait bien la volonté de Coup de Pouce de n'avoir qu'un seul interlocuteur, ce qui permettrait de centraliser commune par commune les chantiers potentiels touchant l'environnement. Mais, il remarquait avec Louis Simonnet qu'il ne rentre pas dans les compétences d'une structure comme la Communauté de communes de tenir un tel rôle. Il faudra d'ailleurs attendre octobre 2002 pour que la Communauté de communes soit en charge des ramassages d'ordures ménagères ce qui

permettra à Coup de Pouce de développer à l'horizon 2003 son projet cache-containers. Au fil de la réunion, les élus pointaient du doigt le véritable dilemme rencontré par l'association : une enveloppe existe pour Coup de Pouce mais les municipalités ont souvent du mal à pourvoir l'association en chantiers. Au terme de l'entrevue, les élus devraient s'orienter vers plus de concertation et vers une programmation sur plusieurs années pour relever, en compagnie de Coup de Pouce, le défi de l'insertion professionnelle.

"DE L'ARGENT MAIS PAS DE CHANTIERS"

Oui, mais

Sans chantiers pas d'argent.

La création de COUP DE POUCE A L'EMPLOI est le fruit de l'acharnement d'une douzaine de bénévoles. La survie de l'atelier "Entretien de l'espace" exige à présent une volonté politique de fournir et de programmer des chantiers, utiles à la collectivité. Un défi qui devrait être jouable !